

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	73 (1944)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Les relations entre maîtres et parents
<b>Autor:</b>	Sudan, C.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1040737">https://doi.org/10.5169/seals-1040737</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les relations entre maîtres et parents

## La famille et l'école

*L'école est une maison à part dans le village. Accueillante aux enfants, elle doit l'être aussi à leurs parents.*

*Maîtres et parents ne doivent-ils point, avec une franchise cordiale, souriante, exprimer leurs expériences, leurs réflexions sur l'éducation des enfants ?*

*Ceux qui ont participé à de telles rencontres savent l'intérêt qu'il y a à discuter ces problèmes scolaires. Plusieurs de nos villages ou de nos paroisses ont tenté une de ces réunions. Il en est résulté une compréhension plus exacte des devoirs et des mérites de chacun. Ce n'est pas un mince bénéfice !*

*Le texte qui suit est une causerie faite par un maître devant les parents de ses élèves, dans une ambiance très respectueuse et aimable.*

On peut se demander s'il est bien nécessaire d'établir des relations régulières, suivies, entre l'école et la famille, entre maîtres et parents, ou si l'école est une institution qui se suffit à elle-même, qui a sa vie propre, indépendante de l'action familiale ?

Pour nous, la nécessité des relations entre l'école et la famille, entre maîtres et parents, ne laisse aucun doute. Elle relève de la nature même de l'institution scolaire, qui est une institution destinée à venir en aide aux parents pour une partie de l'éducation et de la formation des enfants, dont les parents ont, par droit et devoir naturels, la charge et la responsabilité. L'école ne dégage en rien la responsabilité des parents dans leur devoir d'éducation familiale. Il n'y a pas substitution de l'école à la famille. L'école intervient, dans la fonction éducative, comme un organisme complémentaire, pour accomplir une tâche que, généralement, les parents ne peuvent pas accomplir, faute de temps, parfois de compétence, et de moyens divers.

## La nature de ces relations

La nécessité des relations entre maîtres et parents étant indiscutable, il convient d'indiquer de quelle nature doivent être ces relations. Il ne s'agit pas d'une immixtion de l'école — représentée par les maîtres — dans la vie familiale ou dans les affaires privées de la famille, cela va de soi, ni d'une ingérence de la famille dans les questions proprement scolaires qui relèvent de la technique de l'enseignement ou des moyens d'action du maître.

Parents et maîtres ne sauraient aspirer à se faire la loi les uns aux autres. La famille participe à l'éducation donnée à l'école,

mais ne la gouverne pas. Il s'agit d'une coopération à une œuvre commune : la formation de l'enfance et de la jeunesse. Ces relations doivent donc être, de par leur nature, des relations de confiance, fondées sur le respect et la compréhension mutuels, sur l'intérêt commun.

### **But de ces relations**

Nous constatons, avec beaucoup de pédagogues et de parents, qu'il y a trop souvent contradiction entre les influences et l'action qui s'exercent sur les enfants par les groupes sociaux divers dans lesquels il vit. Montesquieu remarquait déjà que « nous recevons trois éducations différentes ou contraires : celle de nos pères, celle de nos maîtres, celle du monde. Ce qu'on nous dit dans la dernière renverse toutes les idées des premières ».

Le but de la coopération entre maîtres et parents est de faire que ces trois éducations, au lieu de se contredire, s'harmonisent, s'associent et se complètent. Les maîtres doivent donc provoquer une attitude de la famille à l'endroit de l'école et de l'éducation, qui soit profitable à la formation des enfants et à l'œuvre du maître. L'école et la famille sont deux forces éducatrices qui, séparées, ne peuvent pas grand'chose, mais qui, unies, sont très puissantes. Elles doivent agir dans le même sens.

Sans doute, les maîtres sont-ils souvent témoins de l'impuissance familiale à exercer une action soutenue dans l'éducation des enfants ; ne leur appartient-il pas, alors, de protester contre l'abdication des parents devant leur tâche d'éducation ? N'est-ce pas devant cette défaillance que l'école doit réagir. C'est l'un des buts des relations entre maîtres et parents, de réintroduire, au besoin, la famille dans la question éducative, de la ramener au sens de sa responsabilité dans la tâche qui nous est dévolue par délégation.

A cette tâche, l'enfant, le maître, les parents, la société ont un intérêt très grand, commun, dont la défense ne peut être laissée à l'école seule.

### **Les moyens de la coopération entre maîtres et parents**

Parmi les moyens que nous suggèrent la théorie pédagogique, la pratique et l'expérience, pour susciter la coopération entre maîtres et parents dans l'œuvre d'éducation, il y a, au premier plan, la création et le maintien d'une atmosphère de confiance entre l'école et la famille.

Le maître gagnera la confiance des familles d'abord, croyons-nous, par son attitude à l'école, puis en dehors de l'école, dans le milieu où il se dévoue à la chose publique.

Le maître inspire confiance d'abord par son enseignement, par ses aptitudes pédagogiques, par ce qu'il dit, par ce qu'il fait, par

ce qu'il soutient, par les principes et les idées qu'il défend dans son enseignement en premier lieu. Il est avant tout « homme du métier », et c'est à la manière dont il remplit sa fonction primordiale, sa tâche, son devoir d'état, qu'il est jugé, apprécié, estimé par la généralité des familles et par l'autorité. Nous avons un « bon maître », voilà le mot qui exprime, mieux que tout autre peut-être, la confiance des parents, et aussi celle des élèves.

La confiance gagnée, accordée peut-être totalement par les parents, trop entièrement même, peut développer des effets contraires à ceux que nous attendons des bonnes relations entre maîtres et parents. Cette confiance acquise, conquise par le maître peut avoir des suites inattendues, entre autres celle que nous voulons précisément éviter, à savoir de dégager la responsabilité des parents à l'endroit de l'éducation. On a confiance dans le maître, on lui laisse toute la charge. On dissocie la tâche. Il n'est pas rare, en effet, d'entendre dire : l'instruction des enfants, leur éducation, c'est l'affaire du maître ; il est là « pour ça » ; c'est un souci de moins pour les parents. Ce n'est pas cela la coopération que nous voulons, qui doit exister. Il importe donc de la provoquer, dans une judicieuse mesure.

### **Comment la provoquer ?**

Comment intéresser les parents à la tâche du maître ? Par quels moyens pouvons-nous établir une utile et féconde coopération ?

Il y a d'abord des moyens directs.

1. Au premier rang desquels nous mettons les entretiens occasionnels, ou concertés avec les parents. A l'occasion d'une rencontre, ou d'une visite aux parents ou des parents aux maîtres, il y a lieu d'amener la conversation sur le travail ou le comportement de l'enfant à l'école, sur le progrès de l'écolier, sur les difficultés qu'il rencontre sur son chemin d'écolier, etc.

2. Les visites aux parents. Nous ne pensons pas qu'elles doivent être régulières, fréquentes, car il ne faudrait pas importuner les parents. Mais de temps à autre, particulièrement lorsqu'il existe un motif d'intervention, maladies, fautes graves, etc., il est indiqué d'aller voir les parents et de leur exposer le but principal de la visite et les raisons des mesures prises à l'égard de l'enfant, et de solliciter des avis. Une discussion empreinte de cordialité — si possible réciproque — peut dissiper bien des malentendus ou des soupçons injustifiés. Beaucoup de heurts, et parfois la mésintelligence peuvent être délibérément évités ou écartés par une entrevue franche et cordiale.

3. Le livret scolaire, tel qu'il existe chez nous, est un moyen trop exclusif de contact entre maîtres et parents. La notation chiffrée

qu'il contient pour indiquer le comportement moral, l'application, le travail de l'élève, n'est pas d'un grand secours pour la coopération. Cette fiche de renseignements est cependant nécessaire, car il ne faudrait pas renoncer à l'évaluation des aptitudes de l'élève, dans les diverses disciplines, mais à ce livret, il faut un complément.

4. Ce complément pourrait exister sous la forme du carnet de correspondance, qui contiendrait des annotations du maître sur le comportement général de l'élève, sur ses succès et insuccès, sur les progrès et les défaillances, etc. Ce carnet pourrait contenir aussi les observations des parents en réponse à celles du maître et constituerait ainsi un fichier permanent fixant l'évolution de l'élève pendant la période scolaire. (A Fribourg, ce carnet est déjà utilisé par la plupart des maîtres.)

5. A défaut du carnet de correspondance, il peut être avantageux de se servir de fiches individuelles qui atteignent le même but. La fiche individuelle a cet avantage sur le carnet qu'elle peut faire passer l'oubli sur les défaillances qui, ainsi, ne sont pas toujours remises sous les yeux de l'élève et des parents. Il suffit, à cet effet, de la renouveler à volonté.

6. La circulaire aux familles. Ce moyen n'est pas à dédaigner, quoiqu'il soit plus onéreux. Une circulaire, envoyée une fois par année, par exemple, qui contiendrait des indications sur le programme de l'année, sur l'emploi du temps, sur les améliorations apportées dans les nouveaux manuels d'enseignement, sur les mesures prises par les autorités ou par les maîtres pour provoquer un nouvel essor de l'école, ou pour expliquer le sens et la portée de certaines dispositions légales, ne pourrait, semble-t-il, qu'aider le maître dans sa tâche et intéresser de nombreux parents à la vie de l'école.

\* \* \*

Ce sont là des moyens directs, mais extérieurs, de provoquer la coopération sollicitée. Il y a en outre des moyens directs, plus personnels peut-être, au nombre desquels nous mettrons la collaboration active et pratique des parents par :

- a) la surveillance des travaux à domicile ;
- b) la surveillance de l'étude des leçons ;
- c) l'encouragement à l'initiative, à l'esprit de recherche des élèves, en favorisant leur travail libre et personnel à la maison ;
- d) la coopération disciplinaire ;
- e) la surveillance générale des allées et venues de l'élève, de sa tenue morale et des « camarades » qu'il se donne.

A vrai dire, nous ne nous faisons pas beaucoup d'illusions sur l'action des parents comme répétiteurs. Si cette action est vivement souhaitable, si elle est susceptible d'être féconde, elle a contre elle

les conditions de vie de la plupart des familles. Après des journées pénibles, des journées de labeur épuisant, la fatigue, la lassitude, le besoin de détente sont si forts chez beaucoup de parents qu'il ne nous est guère possible de prétendre à une coopération sûre et efficace dans ce domaine.

Par contre, les autres moyens d'action directe que nous venons d'énumérer peuvent être mis en œuvre avantageusement sans qu'il en coûte trop d'efforts de la part des parents.

### **Les moyens indirects de la coopération**

Il s'agit surtout de faire des parents des amis de l'école, des soutiens de l'action du maître, et, ce qui n'est pas moins important, de faire en sorte que la conception qu'ils ont des problèmes de l'éducation concorde avec celle des éducateurs de métier. Il faut un fonds commun d'idées en matière d'éducation, il faut un idéal de vie familiale, de vie scolaire et sociale, partagé par les uns et par les autres.

A cet effet, l'institution de cercles de parents, la convocation d'assemblées de parents, assemblées au cours desquelles quelques importants problèmes de la vie scolaire seraient examinés en commun, seraient sans aucun doute d'une efficacité réelle. Les thèmes de discussion ne manquent pas ; il faut créer l'occasion de les exposer. Cette tâche semble être dévolue particulièrement à MM. les inspecteurs scolaires ou aux commissions d'école ; d'où que l'initiative parte, elle sera féconde en résultats positifs.

Les fêtes scolaires, fêtes d'ouverture, de clôture, les expositions scolaires commentées, la mutualité scolaire et d'autres œuvres post-scolaires sont également à mettre en valeur pour développer les bonnes relations entre l'école et la famille.

\* \* \*

Le maître peut contribuer avantageusement aussi à l'orientation professionnelle de ses élèves et peut, en tout cas, donner des avis et de sages conseils aux jeunes gens qui entrent en apprentissage. Par son « action sociale » hors de l'école, il peut exercer une heureuse influence sur la jeunesse et, par voie de conséquence, sur l'état d'esprit des parents à l'endroit de l'école.

Nous avons exprimé ici, avant tout, l'attitude des maîtres et de l'école dans la question des relations entre maîtres et parents. Il y aurait lieu aussi d'exprimer l'attitude que les parents ont à prendre à l'endroit de l'école et des maîtres, attitude dont dépend, pour une large part, le succès dans l'éducation de la jeunesse. Les parents peuvent, consciemment ou non, contrecarrer l'action de

l'école. Le milieu familial est parfois un tel adversaire, que certains éducateurs souhaitent lui arracher le plus possible l'enfant, parce qu'ils se demandent si la famille ne détruit pas, tous les soirs, l'œuvre de l'école dans la journée, au lieu de la seconder.

Comme ce n'est pas notre propos d'exposer et de commenter ici les causes de la désagrégation familiale, de l'affaiblissement de l'autorité des parents, nous n'insistons pas. Nous ne prétendons d'ailleurs pas avoir épousé notre sujet ; mais si ces quelques considérations suffisent à mettre en lumière l'importance même des relations entre parents et maîtres pour le bien de l'école et de l'éducation des enfants, et si elles peuvent susciter un nouvel intérêt pour la cause que nous défendons, nous serons amplement récompensé de notre effort.

C. SUDAN.

## Charme des vieilles maisons

Les vieilles maisons de chez nous sont accueillantes et nous leur reconnaissions souvent une beauté simple et harmonieuse. Qu'elles soient de pierre ou de bois, les demeures que nous ont léguées nos ancêtres ont un air de bienveillance, de tendresse qui ne sera jamais donné par une construction nouvelle ; en les chérissant, nous entretenons vivant le souvenir de nos parents, leurs traditions et leur esprit.

Cela ne veut pas dire assurément que ce qui est ancien est seul digne d'admiration et d'éloge. Bâtissons dans un style aventureusement moderne ; mais en même temps continuons l'œuvre entreprise par nos ancêtres, reconnaissions la beauté de certains objets d'autrefois qui nous entourent. Un détail pittoresque, une porte ouvragée, une statue sur la chaîne d'angle, l'extrémité d'une poutre sculptée, une fleur sur le fourneau de mollasse, une inscription gravée dans le plafond, un vieux rouet portant à sa pointe un dernier écheveau de lin, tout ce qui porte une marque de beauté contribue à l'agrement et à la perfection de notre vie.

Le temps de l'hiver est habituellement l'occasion de courses bienfaisantes à travers la neige et d'agréables soirées passées au coin du feu dans nos fermes ou nos chalets. L'intimité y est charmante ; les gémissements du vent au dehors semblent augmenter le bonheur d'être en sécurité, près du foyer qui réchauffe, réjouit et provoque l'imagination. Que de récits et de contes ont surgi auprès de la cheminée, dans la poésie d'une soirée d'hiver, sur le banc de bois où l'on brode des étoffes, où l'on fredonne des chansons, tandis qu'une vapeur légère et un murmure sourd s'échappent de la marmite et que le chat dort en rond dans la cendre. Les braises du foyer sont éclatantes de signification, de songes et de poésie.